

-----  
SECRETARIAT GENERAL  
-----

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT  
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 16 OCT 2018

-----  
DIRECTION DE L'ORGANISATION  
DES CONCOURS

N° 18.488 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE  
-----

**COMMUNIQUE**

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidates dont les noms suivent, sont déclarées admissibles par ordre alphabétique au concours direct de recrutement de cinq (05) élèves Maitres d'Education Physique et Sportive (femmes), pour le compte du Ministère des Sports et des loisirs, session 2018.

Ce sont :

**MAITRES D'EPS/FEMMES**

**ADMISSIBLES**

N°ORDRE	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE	N°CNIB	DATE NAISS.
1	BAKO LÉONIE OSOWOYENG SANDRINE	000001	B2957058	24/03/94
2	BATIONO MONICA ANGELE	000233	B8020267	18/07/99
3	COULIBALY OOU SEVERINE	000258	B7588664	06/01/94
4	DICKO KADYDIATOU	000253	B6601619	03/08/96
5	GANEMTORÉ WEND-LAMITA LARISSA VICTORIEN	000033	B8442361	23/03/98
6	KINDA WÊNDE YAM NATACHA	000229	B2548048	17/08/93
7	OUEDRAOGO BIBATA	000230	B5800656	09/02/92
8	OUEDRAOGO HABIBOU	000205	B6360192	09/06/97
9	SAWADOGO IVETTE	000039	B6249267	03/01/98
10	YANOOGO ADJARATOU	000130	B10083805	05/02/94

MAITRES D'EPS/FEMMES

Arrêté la présente liste à 10 noms.

Par ailleurs, les candidates admissibles sont invitées à déposer leurs dossiers physiques complets au plus tard quinze (15) jours après la publication du résultat provisoire auprès de:

- l'Agence Générale de Recrutement de l'Etat pour les candidats du Centre;
- la Direction Régionale de la Fonction Publique pour les candidats des autres régions.

L'admission ne sera effective qu'après le dépôt de leurs dossiers complets validés.

Pour le Ministre et par délégation,  
le Secrétaire général



Souleymane LENGANE